

Itinéraire C'est quoi ?

Vous avez une idée de **projet d'entreprise** ou **d'association**, mais vous ne savez pas comment la concrétiser ?

Itinéraire est le programme qu'il vous faut, un **accompagnement** pour structurer votre idée pas à votre rythme, et rencontrer d'autres personnes qui se posent les mêmes questions que vous.

Concrètement, il s'agit d'un parcours de **3 mois, 100% pris en charge**, donc totalement gratuit pour vous !

Avec Itinéraire, La Ruche souhaite vous accompagner pas à pas pour **construire** votre projet à travers un **suivi personnalisé** qui permettra de répondre à vos besoins.

Un accompagnement
100% à distance

LA Ruche

accompagne, forme, soutient
et offre un espace
pour vous réaliser
partout en France



01 83 64 59 04



itineraire@larucheenligne.net



www.la-ruche.net



Nos partenaires



Cofinancé par
l'Union européenne



#1jeune1solution

itinéraire



Aujourd'hui,
je donne vie
à mon projet
d'entreprise !

Un accompagnement
individuel & collectif
Des ressources en ligne
Une communauté d'entraide
pour vous aider à créer votre boîte !



Durée
3 mois

LA Ruche

Pourquoi suivre l'accompagnement ?

Si vous avez besoin d'aide pour **structurer votre entreprise ou votre association** : vous aurez toutes les **informations et conseils** nécessaires pour monter votre projet et le réussir.

Vous serez intégré à un **collectif d'entrepreneurs**, pour vous **entraider et partager** votre expérience.

Les critères pour intégrer le programme :

Être demandeur d'emploi ou bénéficiaire des minima sociaux

Habiter en France

Avoir une idée de projet d'entreprise ou d'association

Être disponible pendant quelques heures par semaine pendant 3 mois

Ses atouts



Modules de formation en ligne



Ateliers collectifs



Suivi individuel avec un référent



Accès à la communauté d'entraide

- **Profitez d'un suivi individuel avec un référent expert :**

- Personnalisé et en fonction de vos contraintes,
- Pour vous aider à prendre du recul et à faire le point sur l'avancée de votre projet,
- Qui pourra vous mettre en relation avec des acteurs de l'écosystème.

- **Bénéficiez de 8 ateliers collectifs sur :**

- L'étude de marché, le ciblage client, la stratégie marketing, le chiffrage du projet,
- Les statuts juridiques avec le Barreau de Paris,
- Les droits et devoirs en tant qu'indépendant avec l'URSSAF,
- Les financements avec l'ADIE, Initiative France et France Active.



« Tous les objectifs sont remplis ! L'énergie collective est très enrichissante. Je repars rassuré et surtout reboosté pour la suite de mon projet. »

Antoine a lancé son projet d'entreprise

90%

des personnes accompagnées sont prêtes à recommander cet accompagnement à leur entourage